

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 FEVRIER 2016

DELIBERATION N°BC/2016.00052

LA RICAMARIE - CONTROLE DES RESEAUX DANS LE CADRE DE LA REALISATION D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL DE 99 LOTS « LE PLEIN SOLEIL » SUR LA COMMUNE DE LA RICAMARIE - MARCHE PASSE AVEC SRA SAVAC - MARCHE N°2013ASRI180 - AVENANT N°2

Le Bureau communautaire a été convoqué le 05 février 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 43

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 43

Délibération affichée le : 19 février 2016

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

M. Paul CELLE, M. Marc FAURE, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

REÇU EN PREFECTURE

Le 19 février 2016

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20151222-D20160005210-DE

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 FEVRIER 2016

LA RICAMARIE - CONTROLE DES RESEAUX DANS LE CADRE DE LA REALISATION D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL DE 99 LOTS « LE PLEIN SOLEIL » SUR LA COMMUNE DE LA RICAMARIE - MARCHE PASSE AVEC SRA SAVAC - MARCHE N°2013ASRI180 - AVENANT N°2

Afin d'effectuer les contrôles des réseaux suite à la réalisation d'un lotissement de 99 lots, « Le Plein Soleil » sur la commune de La Ricamarie, Saint-Etienne Métropole et la commune de La Ricamarie ont décidé de constituer un groupement de commande permettant le lancement d'une consultation ayant pour objectif de trouver un prestataire commun pour réaliser cette prestation.

A l'issue de cette consultation, Saint-Etienne Métropole, le 21 mai 2013, a notifié, à SRA SAVAC, un marché relatif au contrôle des réseaux d'assainissement.

Un premier avenant, notifié le 30 décembre 2014, a augmenté le montant de la tranche ferme de 1 647,10 € HT portant le montant total du marché de 13 929,35 € HT à 15 576,45 € HT soit une augmentation de 11,83 %.

En cours d'exécution du marché, parmi les parcelles du lotissement initialement réservées pour de l'habitat groupé, l'une d'entre elles a été subdivisée pour de l'habitat individuel en construction libre nécessitant des travaux plus conséquents que prévus et l'exécution de contrôles de réseaux sur un plus grand périmètre.

Les prix existants du bordereau ont été appliqués aux nouvelles quantités.

Le montant de la tranche ferme du marché connaît, du fait de ce second avenant, une nouvelle augmentation de 1 733,65 € HT.

Le montant du marché, après avenant n°2, passe ainsi de 15 576,45 € HT à 17 310,10 € HT, soit une augmentation de 24,27 % par rapport au montant initial du marché.

Cette dépense supplémentaire fera l'objet d'une recette dans le cadre de la convention relative au versement de la participation pour le financement des voiries et réseaux (PVR) passée avec la commune de La Ricamarie, le 08 novembre 2012, qui sera réajustée par avenant en fonction du montant des travaux réellement exécutés.

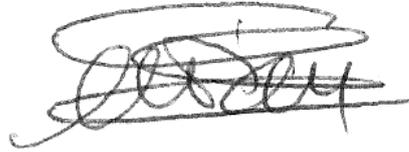
Cet avenant entraînant une augmentation de plus de 5 %, il appartient au Bureau de Saint-Etienne Métropole d'en autoriser la signature.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la passation d'un avenant n°2 au marché n°2013ASRI180 :**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°2 au marché n°2013ASRI180 conclu avec SRA SAVAC portant le montant du marché à 17 310,10 € HT.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU